



**Sokol SADUSHI**  
**VICE-PRÉSIDENT DE LA COUR SUPREME D'ALBANIE**

M. Sokol Sadushi est né le 27 juillet 1963. Il est marié et a trois enfants. Il est diplômé de la Faculté de Droit de l'Université de Tirana en 1986. Il a exercé la profession du juriste occupant plusieurs positions comme celle du procureur, enseignant à l'université, avocat et membre de la Cour Constitutionnelle.

En 1991 il commence à enseigner le droit administratif à la Faculté de Droit et depuis l'année 1997 et jusqu'à présent, à l'École de la Magistrature à Tirana. En 2006 il obtient le grade de « Docteur en Sciences Juridiques » et en 2013 il a obtenu le titre « Professeur agrégé » (Prof.Assoc.Dr.)

M. Sadushi est auteur de nombreux publications et articles de recherche dans le domaine du droit administratif, droit constitutionnel et des droits de l'homme. Il a publié les livres : « Droit Administratif 2 », « Contrôle Constitutionnel », « Le droit constitutionnel en développement », « Le Tribunal Administratif et le contrôle juridictionnel de l'administration » et « Le droit procédural administratif ». Il est aussi co-auteur des livres : « Commentaire du Code de Procédure Administrative », « Aperçu comparatif sur la procédure civile », « Vue comparative des questions de droit administratif », et du Commentaire « Sur la réforme constitutionnelle du système judiciaire (2016).

Dans le mois d'avril de 1998, Sokol Sadushi est élu Juge de la Cour Constitutionnelle par l'Assemblée Nationale de l'Albanie, poste qu'il a occupé jusqu'en juillet 2011.

De mai 2013 à juillet 2014, il a rempli les fonctions du Recteur de l'Université "Luarasi" (établissement privé d'enseignement supérieur). En novembre 2014, il a été élu Directeur de l'École de la Magistrature, poste qu'il a occupé jusqu'en mars 2020.

M. Sadushi a été nommé Juge de la Cour suprême par décret n° 11452 du 11 Mars 2020.